

ANNEXES de la note d'information du 10 mars 2017 relative aux conditions d'organisation et de délivrance des mentions « enseignement de la conduite des véhicules à moteur à deux roues » et « enseignement de la conduite des véhicules à moteur du groupe lourd » du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER)

Annexe I - BEPECASER MENTION « DEUX-ROUES » - LIVRET DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DE LA CONDUITE AUTOMOBILE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Annexe II - BEPECASER MENTION « DEUX-ROUES » – FICHES MAITRISE PERSONNELLE DU VÉHICULE

Annexes II-1 et II-2 - BEPECASER MENTION « DEUX-ROUES » - MAITRISE PERSONNELLE DU VÉHICULE SUR AIRE DE MANOEUVRE FERMÉE A LA CIRCULATION

Annexe III - BEPECASER MENTION « DEUX-ROUES » - SUJETS DE L'ÉPREUVE DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

Annexe IV - BEPECASER MENTION « DEUX-ROUES » OU « GROUPE LOURD » - CONTROLE DE CONNAISSANCES

Annexe V - BEPECASER MENTION « DEUX-ROUES » - PÉDAGOGIE HORS CIRCULATION OU EN CIRCULATION

Annexe VI - BEPECASER MENTION « GROUPE LOURD » - LIVRET DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DE LA CONDUITE AUTOMOBILE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Annexe VII - BEPECASER MENTION « GROUPE LOURD » - FICHES MAITRISE DU VÉHICULE

Annexe VIII - BEPECASER MENTION « GROUPE LOURD » - MAITRISE DU VÉHICULE SUR AIRE DE MANŒUVRE FERMÉE A LA CIRCULATION

Annexe IX - BEPECASER MENTION « GROUPE LOURD » - CONDUITE PERSONNELLE EN CIRCULATION

Annexes X et X bis - BEPECASER – MENTION « GROUPE LOURD » - SUJETS DE L'ÉPREUVE DE CONTROLE DE CONNAISSANCES – CONTROLE DES CONNAISSANCES

Annexe XI - BEPECASER – MENTION « GROUPE LOURD » - PÉDAGOGIE HORS OU EN CIRCULATION

Annexe XII - BEPECASER - STATISTIQUES

Annexe XIII - MODELE D'AUTORISATION POUR MINEUR

ANNEXE I

**Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile
et de la sécurité routière (BEPECASER)**

**LIVRET DE FORMATION DES ENSEIGNANTS
DE LA CONDUITE AUTOMOBILE ET DE LA SECURITE ROUTIERE A L'ATTENTION DES
CANDIDATS INSCRITS DANS UN CENTRE DE FORMATION**

Mention « deux - roues »

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Établissement de formation
Cachet

Responsable pédagogique

Responsable administratif

Vous êtes titulaire du BEPECASER ou d'un titre reconnu équivalent, et en possession de l'autorisation d'enseigner, et vous êtes titulaire du permis A.

Vous allez suivre une formation de 210 heures minimum (non compris les stages pratiques) qui vous permettra de vous préparer à enseigner la conduite et la sécurité des différentes catégories de véhicules à deux-roues.

Après cette période, vous passerez les épreuves d'examen destinées à vérifier que vous avez suivi avec profit la formation.

Ce livret est un document obligatoire qui doit vous permettre d'établir une relation plus étroite avec vos formateurs et d'acquérir une bonne connaissance du programme.

Votre formation est organisée en fonction d'objectifs. C'est vous qui devez atteindre ces objectifs, aussi est-il important que vous les connaissiez bien. Si à la lecture de ce document, certains thèmes vous paraissaient complexes, n'hésitez pas à questionner vos enseignants.

Par ailleurs, ce livret de formation doit vous aider à effectuer votre propre évaluation. En effet, les résultats d'un apprentissage doivent être évalués avec précision. Cela est d'autant plus important que chaque personne a son propre rythme et que vous pourriez avoir une progression qui ne soit pas tout à fait la même que la progression théorique établie par vos enseignants.

Ce livret vous appartient. Il a été conçu pour vous permettre de mesurer vos progrès. Vous le remplirez avec vos formateurs et vous pourrez ainsi comparer vos observations et les leurs.

Présentation générale

Ce livret est pour vous un document de référence.

Vous y trouverez :

- les buts de la formation BEPECASER mention « deux-roues » ;
- les objectifs généraux de la formation ;
- le programme développé de formation BEPECASER « mention deux-roues » ;
- la fiche récapitulative.

Buts de la formation

A l'issue de votre formation, vous devrez être en mesure :

- de passer avec succès les épreuves de l'examen du BEPECASER, mention « deux-roues » ;
- de former des usagers d'âges et d'aptitudes différents à la conduite et à la sécurité des véhicules à deux-roues ;
- d'animer des actions d'éducation concernant la sécurité des deux-roues, notamment en milieu scolaire ou péri-scolaire ;
- de mener des actions de perfectionnement des usagers de deux-roues.

Objectifs généraux

Afin de répondre aux buts précédemment définis, voici les objectifs généraux de votre formation :

- acquérir des notions de pédagogie et de psychologie liées à la conduite des différents types de véhicules à deux-roues ;
- apprendre à adapter les principes de la pédagogie applicables à tout apprentissage spécifique lié à l'usage d'un deux-roues ;
- savoir préparer et utiliser des progressions d'apprentissage de l'usage des différentes catégories de deux-roues ;
- savoir utiliser les outils pédagogiques spécifiques à la sécurité routière (REMC, guide pour la formation des automobilistes, livret d'apprentissage...) et les adapter à la formation des usagers de deux-roues ;
- connaître les composantes de la circulation et de la sécurité des deux-roues dans la circulation générale ;
- acquérir des connaissances en ce qui concerne ces types de véhicules ;
- acquérir des connaissances sur la réglementation concernant l'usage des deux-roues et la formation des utilisateurs.

Programme de formation

Le programme ci-après correspond à celui de l'**annexe II** de l'arrêté du 19 décembre 2016 dont les objectifs ont été développés et détaillés.

Seuls les titres en gras constituent le programme officiel. Les indications données éclairent ce programme et ses divers éléments. Elles n'imposent cependant pas un ordre chronologique selon lequel les différents points devraient être traités. De plus, elles ne prétendent pas épuiser le contenu de la partie du programme qu'elles développent, et que l'on trouve détaillé dans le REMC, qui reste la référence indispensable.

Suivre avec profit le programme de la mention deux-roues suppose que les capacités requises pour le programme de l'examen du BEPECASER « tronc commun » soient acquises. Après évaluation avec vos formateurs, il pourra s'avérer utile, voire nécessaire, de réviser tout ou partie de ce programme, notamment si votre formation initiale remonte à quelque temps.

Des compléments de formation adaptés au niveau de départ de chacun pourront être tirés du REMC, du GFA, voire du livret d'apprentissage des catégories « A, A1 et A2 » tant en matière de connaissances qu'en matière de savoir-faire et d'attitudes.

Chacun de vos formateurs est titulaire du BAFM. Cependant, il peut se faire assister pour la formation théorique par une personne titulaire d'un diplôme de niveau égal ou supérieur au niveau III dans la discipline concernée. Par ailleurs, la partie technique de la formation peut être assurée par un enseignant de la conduite titulaire de l'autorisation d'enseigner « A-A1-A2 » depuis au moins trois ans, sous le contrôle effectif et la validation régulière du directeur pédagogique de l'établissement titulaire du BAFM et de l'autorisation d'enseigner « A-A1-A2 ».

Chacun de vos formateurs assurera des cours dans sa spécialité. Vous porterez en face des matières leur nom et qualifications.

Programme développé de la mention « deux-roues » du BEPECASER

Durée	Vu	MATIERE
		<p>I - LES UTILISATEURS ET L'USAGE DES DEUX-ROUES</p> <p>Formateur responsable.....</p> <p>Qualification.....</p>
		<p>1) Être capable d'analyser les tâches de la conduite des motocyclettes et des cyclomoteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le fonctionnement de l'exploration perceptive, de la détection des indices, de l'identification, de la prise d'informations complémentaires, de l'anticipation, de la prévision, de la décision, de la réalisation de l'action ; - Comprendre le rôle des connaissances, des représentations, des attitudes ; - Être conscient de l'importance de la formation ; - Comprendre l'aspect social de la conduite d'une motocyclette, d'un cyclomoteur ; - Comprendre l'importance des motivations ; - Comprendre le rôle de l'expérience ; - Être capable d'analyser les systèmes de communication entre les usagers de deux-roues et les autres ; - Avoir des notions sur les caractéristiques psychosociales des différentes catégories d'utilisateurs.
		<p>2) Avoir des notions de physiologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les différences entre les réflexes, les réactions conditionnées, les actes réfléchis ; - Connaître le rôle de la vision et comprendre les conséquences de ses déficiences ; - Avoir des notions sur le fonctionnement du système nerveux et des organes sensoriels notamment sur le système de l'oreille interne ; - Connaître l'importance de la vigilance, de la charge mentale et de leurs fluctuations, notamment sur les temps de réaction ; - Connaître et comprendre l'influence négative de certains éléments (fatigue, excitation, alcool, stupéfiants, médicaments) sur les capacités psychophysiologiques.
		<p>3) Avoir des notions sur les systèmes homme, machine, environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la conduite d'un deux-roues comme fonctionnement d'un système ; - Être capable d'analyser le système homme-machine (motocyclettes-cyclomoteurs) ; - Être capable d'analyser l'intégration du motard ou du cyclomotoriste dans la circulation ; - Être capable d'analyser les dysfonctionnements de ces systèmes et d'y apporter des remèdes.
		<p>4) Connaître les principes et les techniques de l'éco-conduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'impact de l'éco-conduite sur la protection de l'environnement, la sécurité, le confort de conduite, la diminution du stress, les économies de carburant, de maintenance et de réparation ; - Comprendre l'importance de l'adoption d'un style de conduite fluide et constant et d'une anticipation précoce du trafic ; - Comprendre l'intérêt des modes de transport alternatifs.

	<p>5) Connaître les particularités de l'apprentissage de la conduite des deux-roues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différents types d'apprentissage ; - Comprendre les évolutions de l'enseignement de la conduite de la motocyclette et du cyclomoteur ; - Être conscient de l'importance de la formation ; - Comprendre le rôle des examens ; - Avoir des notions sur les incompatibilités médicales.
	<p>6) Comprendre les éléments de statistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître le nombre d'utilisateurs ; - Connaître leur répartition par catégorie ; - Connaître leur répartition par tranche d'âge ; - Être capable d'analyser l'évolution des statistiques.
	<p style="text-align: center;">II - LA CIRCULATION DES DEUX-ROUES</p> <p>Formateur responsable.....</p> <p>Qualification.....</p>
	<p>1) Avoir des notions sur le réseau routier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des notions sur l'équipement des routes (barrières de sécurité, pistes cyclables...) ; - Avoir des notions sur les revêtements routiers et la signalisation horizontale ; - Connaître les risques selon les catégories de routes.
	<p>2) Connaître et comprendre les caractéristiques du parc des deux-roues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la répartition par catégorie ; - Comprendre les évolutions du parc.
	<p>3) Connaître et comprendre la réglementation de la circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et comprendre les règles du code de la route spécifiques aux différentes catégories de deux-roues et savoir s'y adapter ; - Connaître et comprendre les règles techniques concernant les deux-roues et leur équipement (crénage, kits moteur...) ; - Connaître et comprendre les sanctions.
	<p>4) Avoir des notions sur l'assurance des deux-roues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différents types d'assurances pour les deux-roues ; - Comprendre les responsabilités des propriétaires, utilisateurs, passagers...
	<p>5) Connaître et comprendre les éléments de statistiques concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réseau routier ; - Le parc des deux-roues ; - Les infractions ; - Les assurances.
	<p style="text-align: center;">III - LES VÉHICULES A DEUX-ROUES</p> <p>Formateur responsable.....</p> <p>Qualification.....</p>
	<p>1) Avoir des notions de mécanique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les caractéristiques techniques des principales catégories de deux-roues (cyclomoteur, motocyclette, trail, side-car...) ; - Connaître les caractéristiques techniques des principaux équipements et accessoires ; - Avoir des notions sur les principes de fonctionnement des différents types de moteurs, de transmission, de carburation, des différents types de cadre et de parties cycles ; - Connaître et comprendre le fonctionnement normal et les conséquences des dysfonctionnements : <ul style="list-style-type: none"> - des différents systèmes de freinage ; - des pneumatiques ; - des suspensions ; - de l'éclairage. - Savoir détecter les défauts de fonctionnement mettant en cause la sécurité ; - Être capable d'entretenir le véhicule ; - Avoir des notions de dépannage.
	<p>2) Avoir des notions de dynamique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'énergie cinétique, la force centrifuge, le centre de gravité, l'équilibre ;

	<ul style="list-style-type: none"> - L'effet gyroscopique, le contre braquage ; - Le freinage et le virage ; - La répartition des masses, le chargement ; - L'aérodynamisme ; - Le comportement du véhicule à l'accélération, au freinage, en ligne, sur l'angle, en solo, en duo, avec un chargement... ; - Les conditions d'adhérence ; - Les incidents possibles.
	<p>3) Avoir des notions sur la sécurité active et passive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concernant : <ul style="list-style-type: none"> - la visibilité et l'éclairage ; - le confort ; - l'ergonomie ; - l'adhérence. - Comprendre et être conscient du rôle : <ul style="list-style-type: none"> - du casque ; - des autres équipements (combinaisons, gants, bottes...). - Connaître les différents types d'équipements et leurs avantages respectifs ; - Connaître les différents types de casques et leurs avantages respectifs ; - Avoir des notions sur les différents types de pneumatiques et leurs avantages respectifs.
	<p>4) Avoir des notions sur l'histoire des deux-roues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les grandes étapes de l'évolution des deux-roues ; - L'évolution du freinage, des cadres, des pneus... ; - Les grandes étapes de l'enseignement de la conduite des deux-roues.
	<p>5) Avoir des notions sur l'impact du choix du véhicule, de son entretien et de ses équipements sur la sécurité, la consommation de carburant et les émissions polluantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les véhicules moins polluants ; - Le contrôle de la pression des pneus ; - La gestion et le recyclage des déchets (huiles usagées, batteries) ; - Les autres vérifications courantes.
	<p>6) Avoir des notions sur l'impact du chargement du véhicule et l'utilisation de ses accessoires sur la sécurité, la consommation de carburant et les émissions polluantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le chargement du véhicule (limitation, répartition) ; - Le régulateur de vitesse.
	<p>IV - LA SÉCURITE DES DEUX-ROUES</p> <p>Formateur responsable.....</p> <p>Qualification</p>
	<p>1) Comprendre et être conscient des facteurs de l'insécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les facteurs liés : <ul style="list-style-type: none"> - à la route ; - à l'environnement ; - aux conditions atmosphériques ; - aux véhicules ; - aux usagers des deux-roues et autres usagers (comportement, aptitudes, formation, expérience, attitudes, caractéristiques psycho-physiologiques, représentations, ignorances, alcool, stupéfiants, médicaments...). - être capable d'analyser les accidents de deux-roues et d'y remédier en termes de formation et de comportement.
	<p>2) Comprendre les moyens mis en œuvre pour la sécurité des deux-roues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des notions sur l'amélioration du réseau ; - Avoir des notions sur le perfectionnement des véhicules ; - Avoir des notions sur le perfectionnement des équipements pour les usagers ; - Être capable de participer aux actions concernant les usagers : <ul style="list-style-type: none"> - éducation, formation ; - information ; - perfectionnement, formation continue. - Comprendre les actions concernant les usagers : <ul style="list-style-type: none"> - contrôle de l'aptitude médicale ;

	- répression, contrôle.
	3) Connaître et comprendre les statistiques : - Connaître la répartition et la fréquence des accidents : - selon les catégories de deux-roues ; - selon les catégories de routes ; - selon la localisation ; - selon leurs caractéristiques ; - selon leur gravité ; - selon les catégories d'utilisateurs. - Être capable d'analyser l'évolution des statistiques.
	V - LA PEDAGOGIE DE LA CONDUITE DES DEUX-ROUES 1) Comprendre la finalité de la formation
	2) Comprendre les différents programmes dans l'enseignement : - Être capable d'utiliser le REMC ; - Savoir utiliser les programmes issus du REMC pour : - les formations en milieu scolaire et péri-scolaire ; - les formations de cyclomotoristes ; - les formations de motards ; - les perfectionnements. - Être capable d'élaborer des programmes de formation issus du REMC adaptés à des publics spécifiques. - Comprendre les programmes d'examen et les rôles respectifs des formations et des examens.
	3) Être capable de maîtriser les objectifs pédagogiques : - Être capable d'opérationnaliser les objectifs : - du REMC ; - du livret «A-A1-A2» ; - du programme du brevet de sécurité routière (BSR correspondant à la catégorie AM). - Être capable d'adapter les méthodes et les évaluations aux objectifs.
	4) Être capable d'organiser des progressions d'apprentissage de la conduite des cyclomoteurs et des motocyclettes ; - Savoir analyser les objectifs ; - Savoir organiser la progressivité ; - Savoir construire un plan de formation.
	5) Être capable d'adapter son enseignement : - Avoir des notions sur la psychologie des pré-adolescents, des adolescents, des adultes, des hommes, des femmes... ; - Comprendre les difficultés spécifiques des différentes catégories d'élèves ; - Savoir tenir compte des différentes motivations ; - Être capable d'adapter ses méthodes aux différentes catégories d'élèves ; - Être capable de mettre en œuvre une pédagogie du regard adaptée aux deux-roues ; - Être capable de surmonter les difficultés de communication liées aux deux-roues ; - Être capable d'utiliser des techniques et des outils pédagogiques adaptés aux différents élèves et aux différents types de deux-roues ; - Être capable d'évaluer la pertinence et l'efficacité de ses choix en matière de pédagogie ; - Être capable d'animer un groupe de pré-adolescents ou d'adolescents en situation : - de loisirs éducatifs ; - de formation.
	6) Être capable de procéder aux différentes formes d'évaluation : - Connaître les différentes formes d'évaluation en deux-roues ; - Connaître les différents moments d'évaluation ; - Avoir des notions sur leur fiabilité et leur validité ; - Être capable d'utiliser des outils et des techniques d'évaluation adaptés aux deux-roues.
	VI – LA REGLEMENTATION DE L'ENSEIGNEMENT 1) Connaître et comprendre les règles spécifiques à l'enseignement de la conduite des véhicules à deux-roues : - L'agrément, l'autorisation d'enseigner, l'assurance, les leçons en salle, sur route, sur piste, les cours collectifs, les liaisons radio, les examens, les programmes officiels «A», «A1», «A2»...

	<p>2) Avoir des notions sur les différents partenaires chargés de la formation des cyclomotoristes notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'éducation nationale ; - La jeunesse et les sports ; - La police et la gendarmerie nationales ; - Les écoles de conduite ; - Les associations ; - Autres...
	<p>3) Avoir des notions sur la réglementation des activités des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des notions sur la réglementation de l'encadrement des activités de jeunes ; - Avoir des notions sur les qualifications des animateurs d'activités de jeunes ; - Brevet d'État d'éducateur sportif ; - Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs des centres de vacances et des loisirs.
	<p>4) Connaître et comprendre les programmes officiels de formation des cyclomotoristes et des attestations scolaires de sécurité routière.</p>
	<p>VII. LES STAGES PRATIQUES :</p> <p>Faire l'expérience de stages pratiques dans un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, spécialisé dans l'enseignement de la conduite des deux-roues.</p> <p>Ces stages doivent notamment permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adapter aux exigences professionnelles, déontologiques et pédagogiques ; - Renforcer les connaissances et compétences acquises en formation ; - Appréhender des situations d'apprentissage variées ; - Favoriser la construction de repères et la prise de conscience du rôle de l'enseignant et de la formation ; - S'entraîner avec des élèves de niveaux et d'âges différents. <p>Ces stages doivent comporter des phases d'observation et de participation à la formation théorique et pratique des élèves conducteurs.</p> <p>Lorsque l'élève stagiaire assure la formation notamment pratique d'élèves conducteurs de deux-roues, il doit obligatoirement être accompagné d'un enseignant qualifié, sous la responsabilité d'un tuteur. Ce tuteur est désigné dans une convention de stage conclue entre l'organisme de formation et l'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière. L'enseignant et le tuteur doivent être enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité valable pour l'enseignement dispensé.</p>

Fiche récapitulative

(Les informations contenues dans cette fiche doivent être reportées sur le registre des formations de l'établissement).

Date de début de formation.....

Date de fin de formation.....

Formation de l'établissement

Théorique..... heures

Pratique..... heures

Total..... heures

- Stage en établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière..... heures

Totalheures

Date	Cachet des établissements	Nom du tuteur

Fait à le

L'élève,

Le responsable de formation,

Le(s) tuteur(s)

ANNEXE N° II

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile

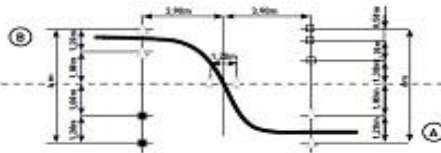
et de la sécurité routière (BEPECASER)

Mention « DEUX- ROUES » session ...
MAÎTRISE PERSONNELLE DU VÉHICULE

fiche n° 1

15 minutes
coef : 2

①



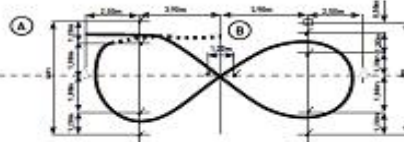
En étant placé à gauche de la moto, la débéquiller, la déplacer sans l'aide du moteur de A vers B et de B vers A avec changement de côté au point B.

En fin d'exercice, la rebéquiller.

Un seul essai.

Nombre de cônes : 6

②



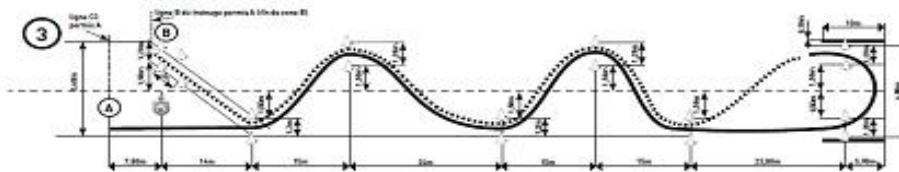
Effectuer à allure lente, avec passager, deux fois le parcours de A en B.

Deux essais.

Nombre de piquets : 10

Nombre de cônes : 2

③



Effectuer à allure normale, sans passager, le parcours de A en B.

Deux essais.

⌚ Début du chronométrage.

Fin du chronométrage à l'arrêt de la moto.

Nombre de cônes : 18

Temps (mn)	minimum	maximum
terrain sec	23'	26'
terrain mouillé	25'	28'

ANNEXE N° II

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile

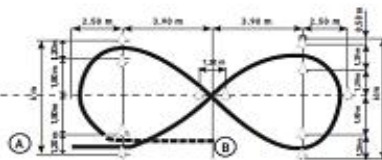
et de la sécurité routière (BEPECASER)

Mention « DEUX- ROUES » session ...
MAÎTRISE PERSONNELLE DU VÉHICULE

fiche n° 2

15 minutes
coef : 2

①



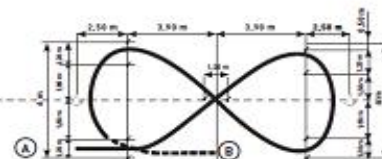
En étant placé à droite de la moto, la débéquiller, la déplacer sans l'aide du moteur de A vers B.

En fin d'exercice, la rebéquiller.

Un seul essai.

Nombre de cônes : 12

②



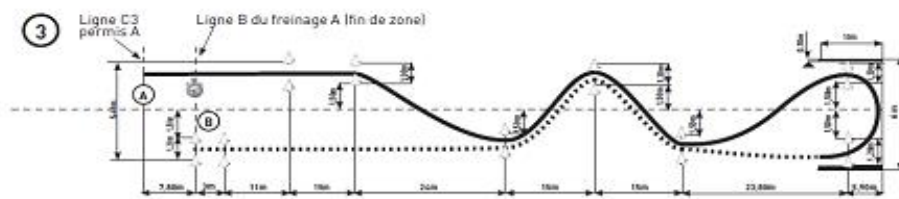
Effectuer à allure lente, avec passager, deux fois le parcours de A en B.

Deux essais.

Nombre de piquets : 10

Nombre de cônes : 2

③



Effectuer à allure normale, sans passager, le parcours de A en B.

Rétrograder en 2^{ème} puis en 3^{ème}

avant arrêt en relâchant l'embrayage après chaque changement de vitesse.

Deux essais.

⌚ Début du chronométrage.

Fin du chronométrage à l'arrêt de la moto.

Nombre de cônes : 18

Temps (mn)	minimum	maximum
terrain sec	22'	25'
terrain mouillé	24'	27'

ANNEXE N° II

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile

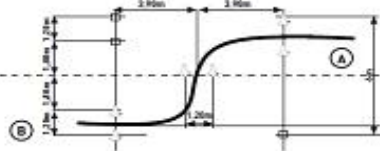
et de la sécurité routière (BEPECASER)

Mention « DEUX- ROUES » session ...
MAÎTRISE PERSONNELLE DU VÉHICULE

fiche n° 3

15 minutes
coef : 2

①



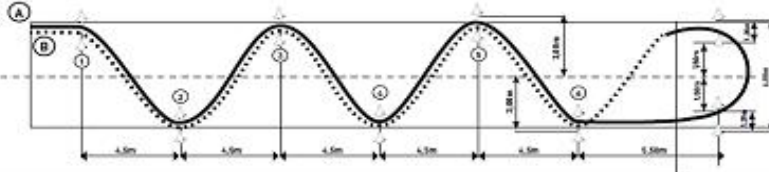
En étant placé à droite de la moto, la débequiller, la déplacer sans l'aide du moteur de A vers B et de B vers A avec changement de côté au point B

En fin d'exercice, la rebéquiller.

Un seul essai.

Nombre de cônes : 6

②



Effectuer à allure lente, avec passager, le parcours de A en B.

Deux essais.

Nombre de cônes : 16

Largeur des portes : (d'axe en axe)

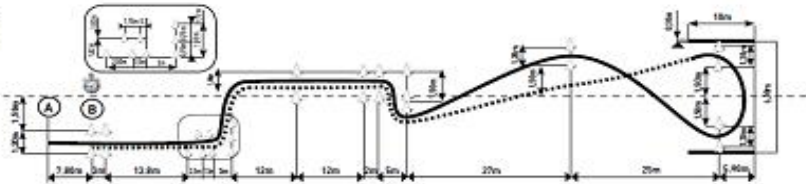
déplacer les cônes intérieurs

1,2,3,4,5,6

Routières : 1,20m

Trails : 1,00m

③



Effectuer à allure normale, sans passager, le parcours de A en B.

Deux essais.

⌚ Début du chronométrage.

Fin du chronométrage à l'arrêt de la moto.

Nombre de cônes : 27

Temps (mn)	minimum	maximum
terrain sec	23'	26'
terrain mouillé	25'	28'

ANNEXE N° II

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile

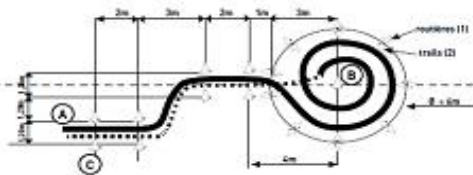
et de la sécurité routière (BEPECASER)

Mention « DEUX- ROUES » session ...
MAÎTRISE PERSONNELLE DU VÉHICULE

fiche n° 4

15 minutes
coef : 2

①



En étant placé à gauche de la moto, la débequiller, la déplacer sans l'aide du moteur de A vers C. En B faire deux tours dans le cercle.

En fin d'exercice, la rebéquiller.

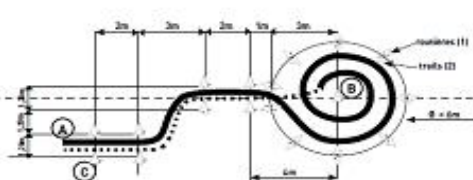
Un seul essai.

Nombre de cônes : 18

(1) routières : placer les cônes à l'extérieur

(2) trails : placer les cônes à l'intérieur

②



Effectuer à allure lente, avec passager, le parcours de A vers C, en B faire deux tours dans le cercle.

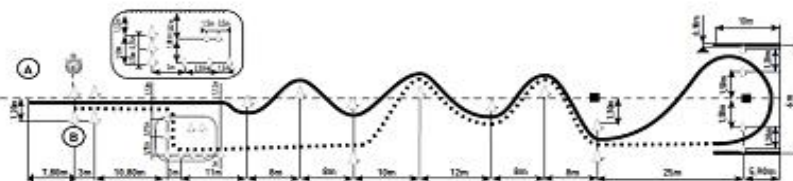
Deux essais.

Nombre de cônes : 18

(1) routières : placer les cônes à l'extérieur

(2) trails : placer les cônes à l'intérieur

③



Effectuer à allure normale, sans passager, le parcours de A en B.

Deux essais.

⌚ Début du chronométrage.

Fin du chronométrage à l'arrêt de la moto.

Nombre de cônes : 25

Temps (mn)	minimum	maximum
terrain sec	24'	27'
terrain mouillé	26'	29'

ANNEXE II-1

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER)

Session du20.....

Mention « deux-roues »

MAITRISE PERSONNELLE DU VEHICULE SUR AIRE DE MANŒUVRE FERMEE A LA CIRCULATION

Tableau de notation

Critères de notation	Notes											Total x 2	
Maîtrise de la machine sans l'aide du moteur										0	1	2	
Maîtrise de la machine à allure lente			0	1	2	3	4	5	6	7	8		
Maîtrise de la machine à allure normale	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		

Abandon ou non-exécution d'un exercice sanctionné par la note éliminatoire 0 :

Noms et paraphes des examinateurs	Note attribuée par le jury
Note proposée : /40	/40

Observations complémentaires éventuelles :

ANNEXE II-2

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER)

Session du20.....

Mention « deux-roues »

MAITRISE PERSONNELLE DU VEHICULE SUR AIRE DE MANŒUVRE FERMÉE A LA CIRCULATION

Rappel de l'objectif

Cette épreuve vise à vérifier que le candidat a un niveau de maîtrise suffisant de la conduite des motocyclettes pour circuler et enseigner en toute sécurité et qu'il a une pratique personnelle suffisante de la motocyclette.

Exercice	Classification des erreurs	Erreurs commises		Barème des pénalités	Cumul des points de pénalités	
1	Chute de la moto			-2		
	Refus d'obstacle					
	Erreur de parcours					
	Cône(s) déplacé(s) ou renversé(s)			-1		
	Difficulté manifeste et durable de maintien d'équilibre					
				Note	/2	
		Essai 1	Essai 2		E.1	E.2
2	Chute de la moto			-8		
	Refus d'obstacle					
	Erreur de parcours					
	Un ou plusieurs pieds à terre (calage du moteur ou déséquilibre)			-3		
	Un ou plusieurs pieds à terre consécutifs à un déplacement ou renversement de cône ou piquet					
	Calage du moteur au départ					
	Cône(s) ou piquet(s) déplacé(s) ou renversé(s)					
	Difficulté manifeste et durable de maintien d'équilibre					
				Note	/8	/8
Exercice	Classification des erreurs	Erreurs commises		Barème des pénalités	Cumul des points de pénalités	
3		Essai 1	Essai 2		E 1	E 2
	Non-respect du temps réglementaire minimum			- 10		
	Dépassement du temps réglementaire maximum de plus d'une seconde					

Totalité du parcours effectué en 2 ^{ème} vitesse					
Chute de la moto					
Refus d'obstacle					
Erreur de parcours					
Dépassement du temps réglementaire maximum de plus de 5/10 de seconde à 1 seconde			- 8		
Dépassement du temps réglementaire maximum jusqu'à 5/10 de seconde			- 5		
Défaut de maîtrise du rétrogradage (fiche n° 2 de l'annexe XI seulement)			- 4		
Blocage des roues prolongé					
Arrêt avant ou après la zone matérialisée					
Pied(s) à terre			- 2		
Cône(s) déplacé(s) ou renversé(s)					
			Note	/10	/10
Les examinateurs mettent une ou plusieurs croix dans la ou les cases correspondant aux erreurs commises par le candidat					

	Essai 1	Essai 2
TEMPS		
MOYENNE		

NOM ET PARAPHE DE L'EXAMINATEUR

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES EVENTUELLES :

ANNEXE III

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER)

Mention « deux-roues »

SUJETS DE L'ÉPREUVE DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Fiche n° 1

1. Le moteur 2 temps et 4 temps.
2. Préparation d'un voyage.

Fiche n° 2

1. Circuit d'alimentation.
2. Forme physique du motard et conduite.
3. Conduite de nuit.

Fiche n° 3

1. Le circuit de graissage du moteur.
2. Vitesse, conduite et freinage.

Fiche n° 4

1. Le cyclomoteur : éléments constitutifs et équipement.
2. La cohabitation des cyclomoteurs et des autres usagers de la route.

Fiche n° 5

1. Le circuit de refroidissement.
2. Le freinage.

Fiche n° 6

1. La distribution.
2. La moto et ses risques.

Fiche n° 7

1. Les kits moteur.
2. Passagers – bagages.

Fiche n° 8

1. L'allumage.
2. Les assurances.

Fiche n° 9

1. L'embrayage.
2. Les différents types de moto, le choix d'une moto.

Fiche n° 10

1. La boîte de vitesses.
2. L'équipement de la moto et du motard.

Fiche n° 11

1. La transmission.
2. Les accidents de la circulation des motocyclistes.

Fiche n° 12

1. La suspension.
2. Stabilité et trajectoire.

Fiche n° 13

1. Les roues.
2. L'apprentissage de la conduite des véhicules deux-roues.

Fiche n° 14

1. Le side-car.
2. Les cyclomoteurs bricolés.

Fiche n° 15

1. Les pneumatiques.
2. L'habitude et le risque.

Fiche n° 16

1. La direction.
2. Comportement en cas d'accident (protéger, alerter, secourir, les gestes qui sauvent...).

Fiche n° 17

1. Le freinage : rôle, description, contrôle et entretien.
2. Les accidents liés à la vitesse.

Fiche n° 18

1. Le système de freinage antibloquant.
2. La réglementation relative à l'apprentissage de la conduite des motocyclettes.

Fiche n° 19

1. Entretien d'un cyclomoteur et réparations élémentaires.
2. Les accidents de la circulation des cyclomotoristes.

Fiche n° 20

1. La batterie.
2. Le radio-guidage.

Fiche n° 21

1. Le dispositif d'éclairage et de signalisation.
2. Le casque.

Fiche n° 22

1. Classification des huiles.
2. Réglementation relative à la conduite des cyclomoteurs et formation des cyclomotoristes.

Fiche n° 23

1. Le cadre.
2. Historique et évolution du permis moto.

Fiche n° 24

1. L'entretien du système de freinage.
2. La circulation en groupe.

Fiche n° 25

1. Caractéristiques principales d'une motocyclette.
2. Conseils pour l'achat d'une motocyclette d'occasion.

ANNEXE IV

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER)

Session du20.....

MENTION « DEUX-ROUES »

CONTROLE DE CONNAISSANCES

Rappel de l'objectif

Cette épreuve vise à vérifier les connaissances théoriques du candidat sur l'ensemble du programme de formation

Observations

Critères	Points positifs	Points négatifs
Connaissances sécurité-réglementation		
Connaissances mécaniques		
Clarté et organisation de l'exposé		

Observations complémentaires éventuelles :

Tableau de notation

Critères de notation	Notes											Total X2
Connaissances sécurité-réglementation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Connaissances mécaniques					0	1	2	3	4	5	6	
Clarté et organisation de l'exposé							0	1	2	3	4	

<p>Noms et paraphe des examinateurs</p> <p>Note proposée : /40</p>	<p>Note attribuée par le jury</p> <p>/40</p>
---	---

ANNEXE V
Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
de la conduite automobile et de la sécurité routière
(BEPECASER)

Session du :20.....
Mention « deux-roues »

PEDAGOGIE « HORS CIRCULATION » PEDAGOGIE « EN CIRCULATION » *

PÉDAGOGIE

Intitulé de l'objectif : « »

Rappel de l'objectif

Cette épreuve vise à apprécier, dans cette situation didactique, les qualités pédagogiques du candidat dispensant, sur aire fermée à la circulation ou en circulation, un cours pratique à un élève conducteur.

Observations

Heure	Critères	Points positifs	Points négatifs
	Relation avec l'élève		
	Détermination de l'objectif - Evaluation statique : - Évaluation générale ; - Evaluation spécifique. - Evaluation dynamique en lien avec l'évaluation statique ; - Bilan ; - Détermination et choix du ou des objectifs en lien avec la sous-compétence associée.		
	Développement du cours : - Attitude et méthodes pédagogiques, assurer la sécurité - Maîtrise des contenus		
	Bilan - Evaluation : exercice(s) et auto-évaluation de l'élève conducteur. ou - Bilan : réflexion sur les représentations, les risques avec participation de l'élève conducteur. - Analyse du candidat ; - Perspective.		
	Explications sur la démarche pédagogique - Recul sur la cohérence de la démarche mise en place ; - Auto-évaluation du candidat. - Positionnement dans la matrice GDE.		

* Mettre une croix dans la case correspondante

Remarques complémentaires éventuelles :

Tableau de notation

Critères de notation	Notes									Total x 6
Relation avec l'élève						0	1	2	3	
Détermination de l'objectif						0	1	2	3	
Développement du cours Sous-critère 1 : / 4 Sous-critère 2 : / 4	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
Bilan						0	1	2	3	
Explication sur la démarche pédagogique						0	1	2	3	

<p>Noms et paraphe des examinateurs</p> <p>Note proposée : / 120</p>	<p>Note attribuée par le jury</p> <p>/120</p>
---	--

ANNEXE VI

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER)

LIVRET DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DE LA CONDUITE AUTOMOBILE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE A L'ATTENTION DES CANDIDATS INSCRITS DANS UN CENTRE DE FORMATION

MENTION « GROUPE LOURD »

Établissement de formation
Cachet

Responsable pédagogique

Responsable administratif

Vous êtes titulaire du BEPECASER ou d'un titre reconnu équivalent, et en possession de l'autorisation d'enseigner, et vous êtes titulaire du permis des catégories C, CE et D.

Vous allez au cours des mois à venir suivre une formation de 245 heures au minimum (non compris les stages pratiques) qui vous permettra de vous préparer à enseigner la conduite et la sécurité des différentes catégories de véhicules du groupe lourd.

Après cette période, vous passerez les épreuves d'examen destinées à vérifier que vous avez suivi avec profit cette formation.

Ce livret est un document obligatoire qui doit vous permettre d'établir une relation plus étroite avec vos formateurs et d'acquérir une bonne connaissance du programme.

Votre formation est organisée en fonction d'objectifs. C'est vous qui devez atteindre ces objectifs, aussi est-il important que vous les connaissiez bien.

Si à la lecture de ce document, certains thèmes vous paraissent complexes, n'hésitez pas à questionner vos enseignants.

Ce document doit vous aider à effectuer votre propre évaluation.

En effet, les résultats d'un apprentissage doivent être évalués avec précision. Cela est d'autant plus important que chaque personne a son rythme et que vous pourriez avoir une progression qui ne soit pas tout à fait la même que la progression théorique établie par vos enseignants.

Ce livret vous appartient. Il a été conçu pour vous permettre de mesurer vos progrès.

Vous le remplirez avec vos formateurs et vous pourrez ainsi comparer vos observations et les leurs.

Présentation générale

Ce livret est pour vous un document de référence. Vous y trouverez :

- les buts de la formation BEPECASER mention « groupe lourd » ;
- les objectifs généraux de la formation ;
- le programme développé de formation du BEPECASER mention « groupe lourd » ;
- la fiche récapitulative.

Buts de la formation

A l'issue de votre formation, vous devez être en mesure :

- de passer avec succès les épreuves d'admission de l'examen du BEPECASER mention « groupe lourd » ;
- de former des conducteurs professionnels à la conduite et à la sécurité des véhicules de transport routier de marchandises et de transport en commun de personnes ;
- d'animer des séances de formation spécifique à la sécurité des véhicules du groupe lourd en milieu entreprise ;
- de participer à des commissions ou des associations de sécurité routière en tant que technicien spécialiste « poids lourd ».

Objectifs généraux

Afin de correspondre aux buts précédemment définis, voici les objectifs généraux de votre formation :

- acquérir des notions de pédagogie et de psychologie liées à la conduite automobile des différents types de véhicules « lourds » ;
- apprendre à adapter les principes de la pédagogie applicables à tout apprentissage aux apprentissages spécifiques liés à l'usage des véhicules lourds ;
- savoir préparer et utiliser des progressions d'apprentissage de l'usage des différentes catégories de véhicules lourds en formation initiale et continue ;
- savoir utiliser les outils pédagogiques spécifiques à la sécurité routière (REMC, GFA, livrets d'apprentissage ...) et les adapter à la formation des usagers des véhicules lourds ;
- connaître l'ensemble des composantes politique, économique, sociale, culturelle, de sécurité, caractérisant le transport routier en France et dans l'U.E. et l'E.E.E ;
- comprendre les caractéristiques techniques et mécaniques des véhicules lourds ;
- acquérir des connaissances sur la réglementation concernant la conduite des véhicules lourds, la formation des utilisateurs, la réglementation sociale en France et dans l'U.E. et l'E.E.E.

Programme de formation

Le programme ci-après correspond à celui de **l'annexe IV** de l'arrêté du 19 décembre 2016 dont les objectifs ont été développés et détaillés.

Seuls les titres en caractères gras constituent le programme officiel. Les indications qui les suivent éclairent les divers éléments de ce programme. Ces indications n'imposent pas un ordre chronologique selon lequel les différents points devraient être traités. De plus, elles ne prétendent pas épuiser le contenu de la partie du programme qu'elles développent et que l'on trouve détaillé dans le REMC, document de référence indispensable pour l'exercice de votre future profession.

Suivre avec profit le programme de la mention « groupe lourd » suppose que les capacités requises pour le programme de l'examen du BEPECASER « tronc commun » soient acquises. Après évaluation avec vos formateurs, il pourra s'avérer utile voire nécessaire de réviser tout ou partie de ce programme, notamment si votre formation initiale est ancienne.

Des compléments de formation adaptés au niveau de départ de chacun pourront être tirés du REMC, du GFA, voire du livret d'apprentissage « C », « CE », « D », « DE » tant en matière de connaissances qu'en matière de savoir-faire et d'aptitudes.

Chacun de vos formateurs est titulaire du BAFM et a donc été jugé compétent pour former de futurs enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière.

Cependant, il peut se faire assister pour la formation théorique par une personne titulaire d'un diplôme de niveau égal ou supérieur au niveau III dans la discipline concernée. Par ailleurs, la partie technique de la formation peut être assurée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner « C, CE, D, DE » depuis trois ans, sous le contrôle effectif et la validation régulière du directeur pédagogique de l'établissement titulaire du BAFM et de l'autorisation d'enseigner « C, CE, D, DE ».

Chacun de vos formateurs assurera des cours dans sa spécialité. Vous porterez en face des matières leurs noms et qualifications.

Programme développé de la mention « groupe lourd » du BEPECASER

Durée	Vu	Matière
		I - LES CONDUCTEURS ET LA CONDUITE DES VEHICULES DU GROUPE LOURD
		Formateur responsable..... Qualification.....
		<p>1) Etre capable d'analyser les tâches de la conduite des véhicules de transport routier de marchandises et de transport de personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'importance de l'exploration perceptive, la détection des indices, l'identification, la prise d'informations complémentaires, l'anticipation, la prévision, la décision, la réalisation de l'action ; - Comprendre le rôle des connaissances, des représentations, des attitudes ; - Comprendre l'importance des motivations ; - Comprendre les risques d'un jeune conducteur ou d'un conducteur débutant d'un véhicule du groupe lourd ; - Comprendre le rôle de l'expérience ; - Être conscient de l'importance de la formation ; - Comprendre les aspects sociaux de la conduite d'un véhicule du groupe lourd ; - Être capable d'analyser les systèmes de communication entre les usagers des véhicules du groupe lourd et les autres ; - Avoir des notions sur les caractéristiques psychosociales des différentes catégories d'utilisateurs.
		<p>2) Avoir des notions de physiologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître le rôle de la vision, et comprendre les conséquences de ses déficiences ; - Avoir des notions sur le fonctionnement du système nerveux et des organes sensoriels ; - Comprendre les différences entre réflexe, réaction conditionnée, acte réfléchi ; - Comprendre l'importance de la vigilance, de la charge mentale et de leurs fluctuations, notamment sur les temps de réaction ; - Connaître et comprendre l'influence des produits psychoactifs sur la conduite (alcool, stupéfiants, médicaments).
		<p>3) Avoir des notions sur la pathologie des conducteurs dans le transport routier de marchandises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maladies (obésité, lombalgies, maladies cardiovasculaires, alcoolisme...) ; - Fatigue (causes, signes, effets) ; - Importance des gestes et postures ; - Accidents lors des déplacements ou des manutentions (négligences, chutes lors de la descente ou de la montée de la cabine ou de la caisse, déchirures musculaires, fractures, brûlures...).

		<p>4) Avoir des notions sur le système homme, machine, environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la conduite d'un véhicule du groupe lourd comme fonctionnement d'un système ; - Être capable d'analyser le système homme – véhicule poids lourd et transport en commun ; - Être capable d'analyser l'intégration d'un véhicule du groupe lourd dans la circulation.
		<p>5) Connaître les principes et les techniques de l'éco-conduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'impact de l'éco-conduite sur la protection de l'environnement, la sécurité, le confort de conduite, la diminution du stress, les économies de carburant et de frais de maintenance et de réparation ; - Comprendre l'importance de l'adoption d'un style de conduite fluide et constant et d'une anticipation précoce du trafic ; - Comprendre l'intérêt d'un plan de déplacement d'entreprise (PDE) et de l'utilisation d'outils de planification logistique ou de gestion des déplacements.
		<p>6) Comprendre les particularités de l'apprentissage de la conduite des véhicules du groupe lourd :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différents types d'apprentissage ; - Comprendre les évolutions de l'enseignement de la conduite des véhicules du groupe lourd ; - Comprendre l'importance de la formation ; - Comprendre le rôle et le contenu des examens ; - Avoir des notions sur les incompatibilités médicales ; - Connaître la réglementation concernant les visites médicales.
		<p>7) Comprendre les éléments de statistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître le nombre d'utilisateurs ; - Connaître leur répartition par catégorie (véhicule isolé, articulé, transport en commun) ; - Connaître leur répartition par tranche d'âge ; - Être capable d'analyser les évolutions statistiques.
		<p>II - LA CIRCULATION DES VEHICULES DU GROUPE LOURD</p>
		<p>Formateur responsable.....</p> <p>Qualification.....</p>
		<p>1) Avoir des notions sur le réseau routier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des notions sur l'équipement des routes (barrières de dégel, ponts, plantations, ouvrages d'art...) ; - Avoir des notions sur les revêtements routiers et la signalisation horizontale ; - Connaître les risques selon les catégories de route.
		<p>2) Connaître et comprendre les caractéristiques du parc des véhicules du groupe lourd :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la répartition par catégorie ; - Comprendre les évolutions du parc.
		<p>3) Connaître et comprendre la réglementation de la circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et comprendre les règles du code de la route spécifiques aux différentes catégories de véhicules du groupe lourd et savoir s'y adapter ; - Connaître les précautions à prendre pour stationner et dépasser ; - Connaître et comprendre la réglementation concernant les véhicules lourds et leur équipement (fourgons, savoyardes, bennes, citernes, etc...) ; - Connaître et comprendre les sanctions.
		<p>4) Avoir des notions sur l'assurance des véhicules du groupe lourd :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différents types d'assurance pour les véhicules du groupe lourd ; - Comprendre les responsabilités des propriétaires, utilisateurs, voyageurs...
		<p>5) Connaître et comprendre les éléments statistiques concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réseau routier ; - Le parc des véhicules du groupe lourd ; - Les infractions ; - Les assurances.

		III - LES VEHICULES DU GROUPE LOURD
		Formateur responsable..... Qualification.....
		<p>1) Avoir des notions de mécanique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les caractéristiques techniques des principales catégories de véhicules du groupe lourd (véhicules porteurs et véhicules articulés affectés au transport de marchandises, véhicules affectés au transport en commun de personnes) ; - Connaître les caractéristiques techniques et l'emplacement des principaux équipements et accessoires montés sur les véhicules ; - Connaître l'emplacement, le rôle, la constitution et le fonctionnement des principaux éléments constitutifs d'un véhicule du groupe lourd tels que : <ul style="list-style-type: none"> - les moteurs ; - les embrayages ; - les boîtes de vitesses ; - la transmission ; - les ponts ; - les systèmes de freinage ; - les pneumatiques (constitution, réparation) ; - les suspensions ; - l'éclairage... - Savoir détecter les défauts de fonctionnement, en particulier ceux mettant en cause la sécurité ; - Être capable d'entretenir les véhicules ; - Avoir des notions de dépannage.
		<p>2) Avoir des notions de dynamique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'énergie cinétique ; - le ballant ; - le force centrifuge ; - la distance de freinage ; - le temps de réaction ; - la distance d'arrêt ; - l'arrimage et l'équilibrage des charges ; - le comportement du véhicule à l'accélération, au freinage, dans un virage ; - les conditions d'adhérence ; - les incidents possibles.
		<p>3) Avoir des notions sur la sécurité active et passive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la visibilité ; - l'éclairage ; - le confort ; - l'ergonomie ; - la géométrie et la stabilité ; - les différents types de pneumatiques et leurs avantages respectifs. - Comprendre et être conscient de l'importance du rôle des équipements de protection et de signalisation ; - Comprendre le comportement du véhicule en cas d'accident.
		<p>4) Avoir des notions sur l'histoire des véhicules du groupe lourd :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Les grandes étapes de l'évolution des véhicules du groupe lourd ; · L'évolution du freinage, des moteurs, des boîtes de vitesse, des dispositifs ralentisseurs, des carrosseries ; · L'évolution en matière de consommation d'énergie et de normes de pollution.
		<p>5) Avoir des notions sur l'impact du choix du véhicule, de son entretien et de ses équipements sur la sécurité, la consommation de carburant et les émissions polluantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les véhicules moins polluants (limites concernant les oxydes d'azote, les gaz d'échappement...) ; - Le contrôle de la pression des pneus ; - La gestion et le recyclage des déchets automobiles (huiles usagées, batterie) ;

		- Les vérifications courantes.
		6) Avoir des notions sur l'impact du chargement du véhicule et l'utilisation de ses accessoires sur la sécurité, la consommation de carburant et les émissions polluantes : - Le chargement du véhicule (limitation, répartition) ; - La climatisation ; - Le régulateur de vitesse.
		IV - LA SECURITE DES VEHICULES DU GROUPE LOURD
		Formateur responsable..... Qualification.....
		1) Comprendre et être conscient des facteurs de l'insécurité : - Comprendre les facteurs liés : - Aux véhicules ; - A l'environnement ; - Aux conditions atmosphériques ; - Aux usagers des poids lourds et véhicules de transport en commun et autres usagers (comportement, aptitudes, formation, expérience, attitudes, caractéristiques psychophysiologiques, représentations, ignorances, alcool, médicaments, fatigue, intoxications). - Être capable d'analyser les accidents des véhicules du groupe lourd et d'y remédier en termes de formation et de comportement, notamment : - Méthodes d'analyse et de diagnostic du risque en entreprise ; - Suivi, évaluation des actions de formation.
		2) Comprendre les moyens mis en œuvre pour la sécurité des véhicules du groupe lourd : - Avoir des notions sur l'amélioration du réseau routier ; - Avoir des notions sur l'évolution des véhicules en matière de confort et de sécurité ; - Être capable de participer aux actions concernant les usagers, les entreprises, les professionnels du transport : - éducation, formation ; - information ; - perfectionnement, formation continue ; - Comprendre les actions concernant les usagers : - contrôle médical ; - contrôle, répression ; - Connaître les gestes élémentaires de survie.
		3) Connaître et comprendre les statistiques : - Connaître la répartition et la fréquence des accidents : - selon les catégories de véhicules du groupe lourd ; - selon les catégories de routes ; - selon la localisation ; - selon leurs caractéristiques ; - selon leur gravité ; - selon les catégories d'utilisateurs ; - selon l'heure. - Être capable d'analyser les évolutions statistiques.
		V - LA PEDAGOGIE DE LA CONDUITE DES VEHICULES DU GROUPE LOURD
		Formateur responsable..... Qualification.....
		1) Comprendre la finalité de la formation.
		2) Comprendre les différents programmes dans l'enseignement : - Être capable d'utiliser le REMC ; - Être capable d'utiliser des programmes issus du REMC pour : - les formations en entreprise ; - les perfectionnements. - Être capable d'élaborer des programmes de formation issus du REMC adaptés à des

	<p>publics spécifiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les programmes d'examen des différentes catégories de véhicules lourds et les rôles respectifs des formations et des examens.
	<p>3) Être capable de maîtriser les objectifs pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre leur utilité pour les différents acteurs ; - Avoir des notions sur les différents types d'objectifs ; - Être capable d'opérationnaliser des objectifs ; - Être capable d'adapter des méthodes et les évaluations aux objectifs.
	<p>4) Être capable d'organiser des progressions d'apprentissage de la conduite des véhicules du groupe lourd :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir analyser les objectifs ; - Savoir enseigner par compétences ; - Savoir organiser la progressivité ; - Savoir construire un plan de formation, les étapes ; - Comprendre l'articulation en étapes, séquences, compétences, sous-compétences, compétences associées.
	<p>5) Être capable d'adapter son enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des notions sur les psychologies des adultes, des hommes, des femmes... ; - Comprendre les difficultés spécifiques aux différentes catégories d'élèves ; - Savoir tenir compte des différentes motivations ; - Être capable d'adapter ses méthodes aux différentes catégories d'élèves ; - Être capable de mettre en œuvre une pédagogie du regard adaptée aux véhicules du groupe lourd ; - Être capable de surmonter les difficultés de communication liées aux véhicules du groupe lourd ; - Être capable d'utiliser des techniques et des outils pédagogiques adaptés aux différents élèves et aux différents types de véhicules du groupe lourd.
	<p>6) Être conscient de procéder aux différentes formes d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différentes formes d'évaluation en deux-roues ; - Connaître les différents moments d'évaluation ; - Avoir des notions sur leur fiabilité et leur validité ; - Être capable d'utiliser des outils et des techniques d'évaluation adaptés aux véhicules du groupe lourd.
	<p style="text-align: center;">VI - L'INSTRUCTION PROFESSIONNELLE ET CIVIQUE DANS LE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES :</p> <p>Formateur responsable.....</p> <p>Qualification.....</p>
	<p>1) Connaître et comprendre les règles spécifiques à l'enseignement de la conduite des véhicules du groupe lourd :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'agrément, l'autorisation d'enseigner, l'assurance, les examens, les programmes officiels « C », « CE », « D », « DE »...
	<p>2) Comprendre le rôle et l'organisation de la profession :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure des entreprises de transport ; - Nature des transports : compte propre, compte d'autrui ; - Commissions.
	<p>3) Comprendre le rôle du transport routier en France et dans l'Union européenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les incidences d'ordre : <ul style="list-style-type: none"> - économique ; - politique ; - social ; - culturel ; - écologique (bruit, pollution, moyens de lutte). - La part des transports routiers dans les transports de personnes et de marchandises.
	<p>4) Comprendre la réglementation sociale française et européenne relative au personnel de conduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appareil et disque de contrôle ; - Temps de conduite et de repos ; - Fraudes et sanctions.

		<p>5) Connaître les formations professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes professionnels ; - Les programmes de formation et d'examen ; - Les principales filières de formation.
		<p>6) Connaître la réglementation sur le transport des matières dangereuses et les transports spéciaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation de formation.
		<p>7) Connaître l'organisation et la réglementation des transports d'enfants.</p>
		<p>8) Connaître tous les documents réglementaires.</p>
		<p>VII - LES STAGES PRATIQUES</p> <p>Faire l'expérience de stages pratiques dans un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière spécialisé dans l'enseignement de la conduite des véhicules du groupe lourd.</p> <p>Ces stages doivent notamment permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'adapter aux exigences professionnelles, déontologiques et pédagogiques ; - renforcer les connaissances et compétences acquises en formation ; - appréhender des situations d'apprentissage variées ; - favoriser la construction de repères et la prise de conscience du rôle de l'enseignant et de la formation ; - s'entraîner avec des élèves de niveaux et d'âges différents. <p>Ces stages doivent comporter des phases d'observation et de participation à la formation théorique et pratique des élèves conducteurs. Lorsque l'élève stagiaire assure la formation notamment pratique d'élèves conducteurs de véhicules du groupe lourd, il doit obligatoirement être accompagné d'un enseignant qualifié sous la responsabilité d'un tuteur. Ce tuteur est désigné dans une convention de stage conclue entre l'organisme de formation et l'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière. L'enseignant et le tuteur doivent être enseignants de la conduite et de la sécurité routière, titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité valable pour l'enseignement dispensé.</p>

FICHE RECAPITULATIVE

(Les informations contenues dans cette fiche doivent être reportées sur le registre des formations de l'établissement)

Date de début de formation.....

Date de fin de formation.....

Formation dans l'établissement

Théorique heures

Pratiques heures

TOTAL heures

Stages pratiques en établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

Duréeheures

Date	Cachet des établissements	Nom du tuteur

Fait àle.....,

L'élève,

Le responsable de formation,

Le(s) tuteurs(s)

ANNEXE N° VII

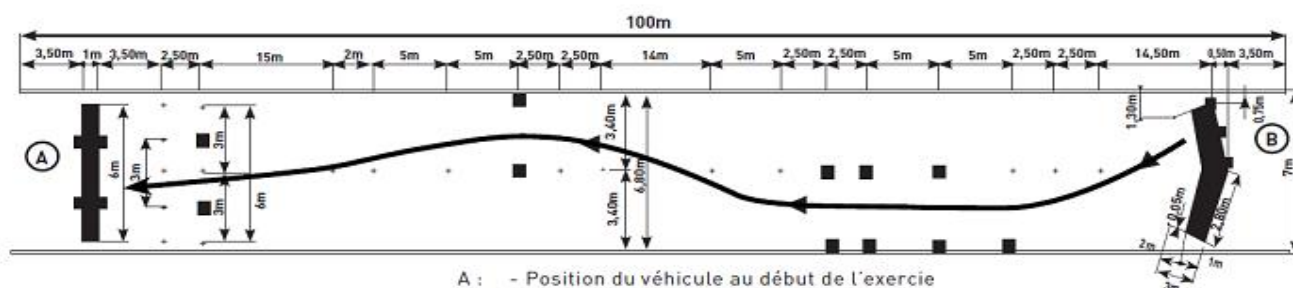
Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
de la conduite automobile et de la sécurité routière
B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE **CE ≥ 14m**

FICHE n° 1



- A : - Position du véhicule au début de l'exercice
- Fin de l'exercice en marche arrière
B : - Départ de l'exercice en marche arrière

A vers B : Reconnaissance en marche avant
B vers A : Marche arrière

■ : Implantation des obstacles
Nombre d'obstacles : **18**

ANNEXE N° VII

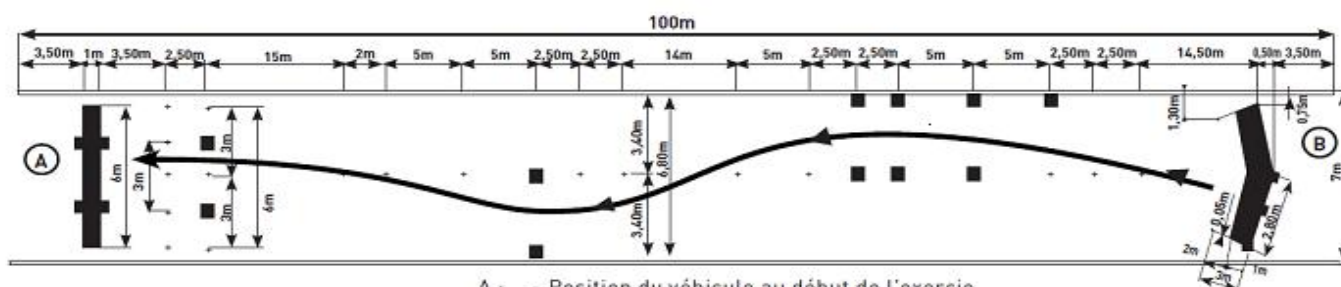
Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
de la conduite automobile et de la sécurité routière
B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE **CE ≥ 14m**

FICHE n° 2



- A : - Position du véhicule au début de l'exercice
- Fin de l'exercice en marche arrière
B : - Départ de l'exercice en marche arrière

A vers B : Reconnaissance en marche avant
B vers A : Marche arrière

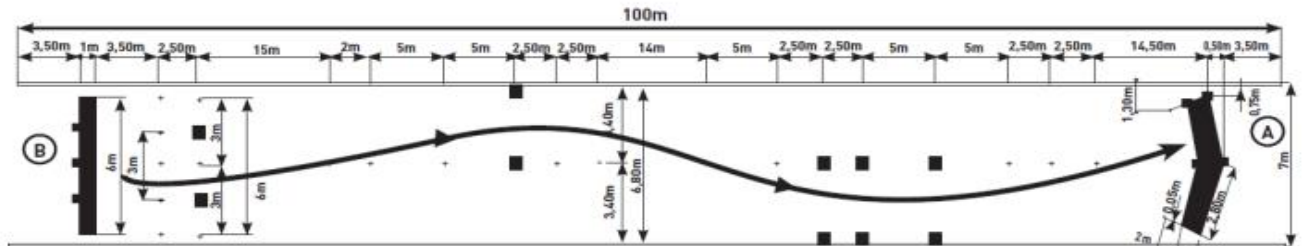
■ : Implantation des obstacles
Nombre d'obstacles : **18**

ANNEXE N° VII
 Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
 de la conduite automobile et de la sécurité routière
 B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE **CE ≥ 14m** FICHE n° 3



- A : - Position du véhicule au début de l'exercice
- Fin de l'exercice en marche arrière
- B : - Départ de l'exercice en marche arrière

A vers B : Reconnaissance en marche avant
 B vers A : Marche arrière

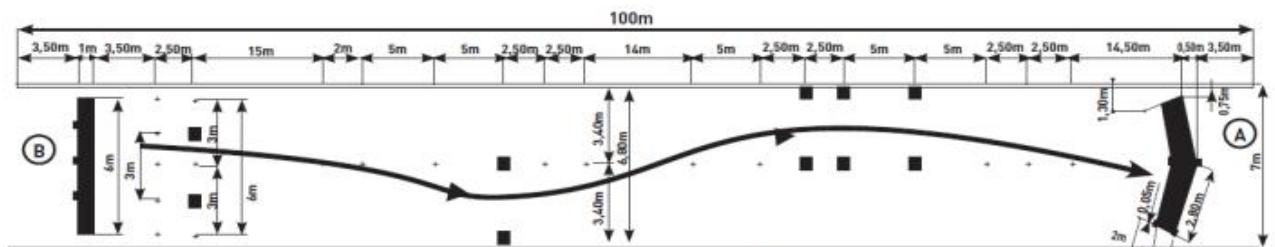
■ : Implantation des obstacles
 Nombre d'obstacles : 17

ANNEXE N°VII
 Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
 de la conduite automobile et de la sécurité routière
 B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE **CE ≥ 14m** FICHE n° 4



- A : - Position du véhicule au début de l'exercice
- Fin de l'exercice en marche arrière
- B : - Départ de l'exercice en marche arrière

A vers B : Reconnaissance en marche avant
 B vers A : Marche arrière

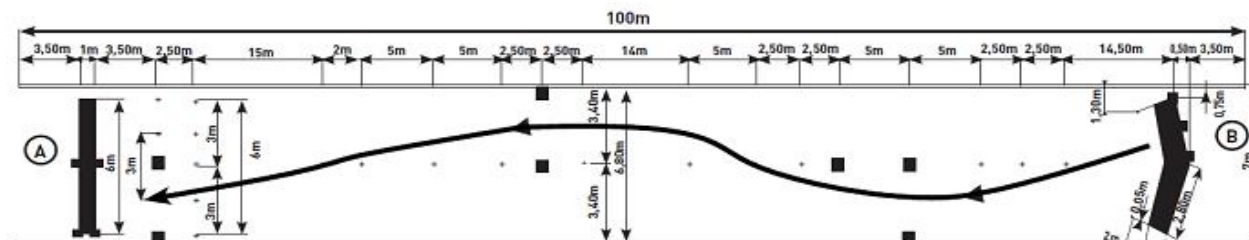
■ : Implantation des obstacles
 Nombre d'obstacles : 17

ANNEXE N°VII
 Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
 de la conduite automobile et de la sécurité routière
 B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE **CE ≥ 14m** FICHE n° 5



- A : - Position du véhicule au début de l'exercice
- Fin de l'exercice en marche arrière
- B : - Départ de l'exercice en marche arrière

A vers B : Reconnaissance en marche avant
 B vers A : Marche arrière

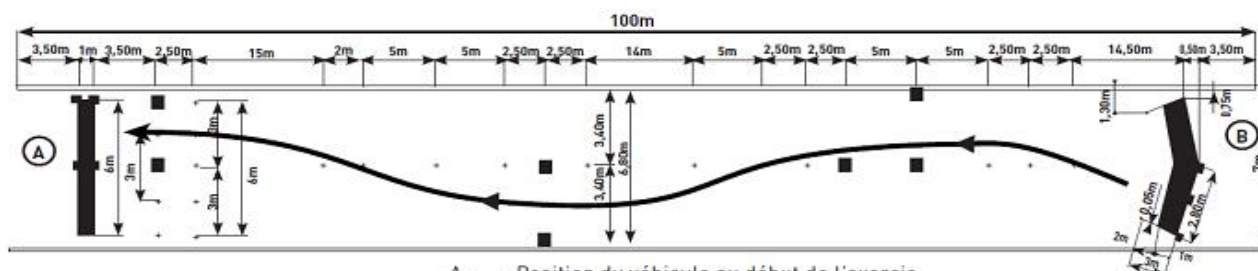
■ : Implantation des obstacles
 Nombre d'obstacles : **14**

ANNEXE N° VII
 Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
 de la conduite automobile et de la sécurité routière
 B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE **CE ≥ 14m** FICHE n° 6



- A : - Position du véhicule au début de l'exercice
- Fin de l'exercice en marche arrière
- B : - Départ de l'exercice en marche arrière

A vers B : Reconnaissance en marche avant
 B vers A : Marche arrière

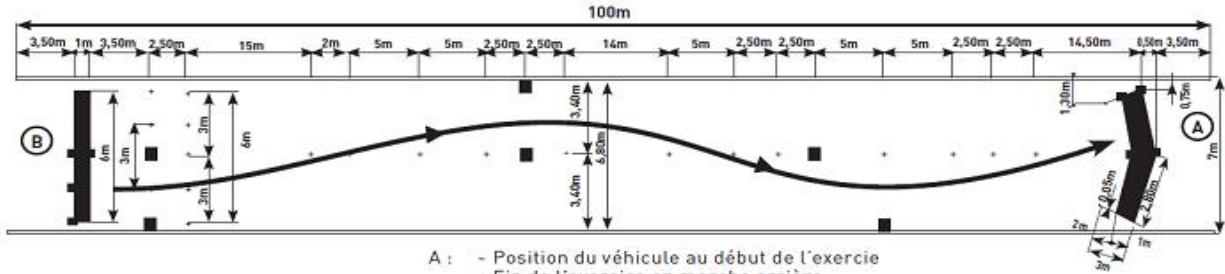
■ : Implantation des obstacles
 Nombre d'obstacles : **14**

ANNEXE N° VII
 Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
 de la conduite automobile et de la sécurité routière
 B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE **CE ≥ 14m** FICHE n° 7



- A : - Position du véhicule au début de l'exercice
- Fin de l'exercice en marche arrière
- B : - Départ de l'exercice en marche arrière
- A vers B : Reconnaissance en marche avant
- B vers A : Marche arrière

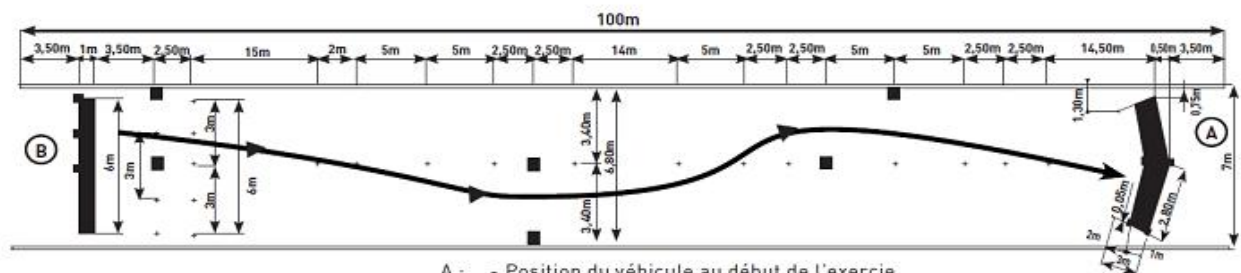
■ : Implantation des obstacles
 Nombre d'obstacles : **13**

ANNEXE N° VII
 Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
 de la conduite automobile et de la sécurité routière
 B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE **CE ≥ 14m** FICHE n° 8



- A : - Position du véhicule au début de l'exercice
- Fin de l'exercice en marche arrière
- B : - Départ de l'exercice en marche arrière
- A vers B : Reconnaissance en marche avant
- B vers A : Marche arrière

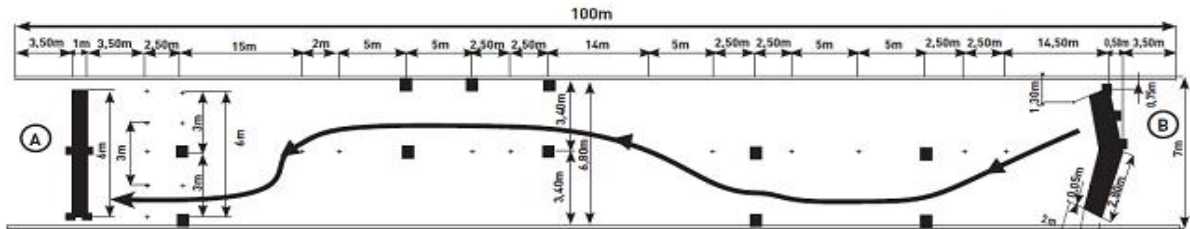
■ : Implantation des obstacles
 Nombre d'obstacles : **13**

ANNEXE N° VII
 Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
 de la conduite automobile et de la sécurité routière
 B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE **D ≥ 10m50** FICHE n° 9



- A : - Position du véhicule au début de l'exercice
- Fin de l'exercice en marche arrière
- B : - Départ de l'exercice en marche arrière

- A vers B : Reconnaissance en marche avant
- B vers A : Marche arrière

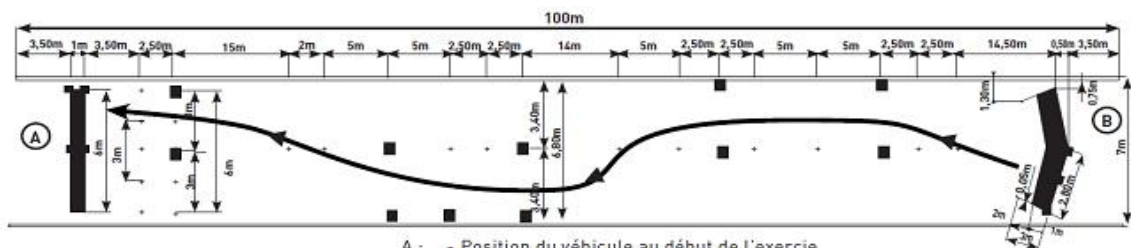
■ : Implantation des obstacles
 Nombre d'obstacles : **18**

ANNEXE N° VII
 Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
 de la conduite automobile et de la sécurité routière
 B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE **D ≥ 10m50** FICHE n° 10



- A : - Position du véhicule au début de l'exercice
- Fin de l'exercice en marche arrière
- B : - Départ de l'exercice en marche arrière

- A vers B : Reconnaissance en marche avant
- B vers A : Marche arrière

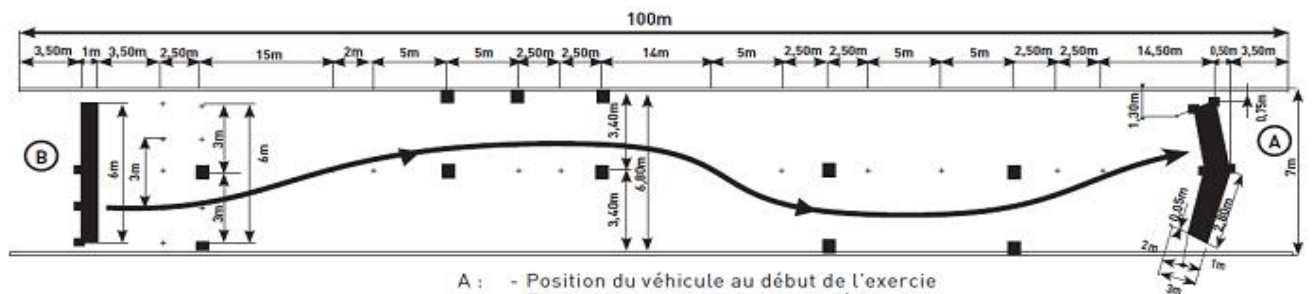
■ : Implantation des obstacles
 Nombre d'obstacles : **18**

ANNEXE N° VII
 Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
 de la conduite automobile et de la sécurité routière
 B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE **D ≥ 10m50** FICHE n° 11



- A : - Position du véhicule au début de l'exercice
- Fin de l'exercice en marche arrière
- B : - Départ de l'exercice en marche arrière

A vers B : Reconnaissance en marche avant
 B vers A : Marche arrière

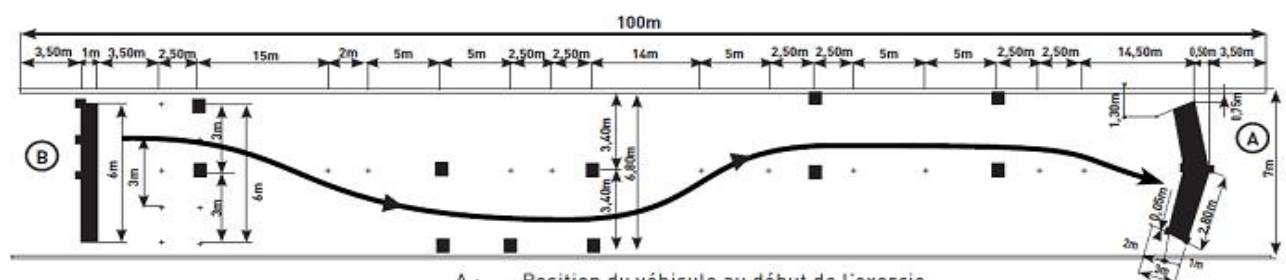
■ : Implantation des obstacles
 Nombre d'obstacles : **18**

ANNEXE N° VII
 Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
 de la conduite automobile et de la sécurité routière
 B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE **D ≥ 10m50** FICHE n° 12



- A : - Position du véhicule au début de l'exercice
- Fin de l'exercice en marche arrière
- B : - Départ de l'exercice en marche arrière

A vers B : Reconnaissance en marche avant
 B vers A : Marche arrière

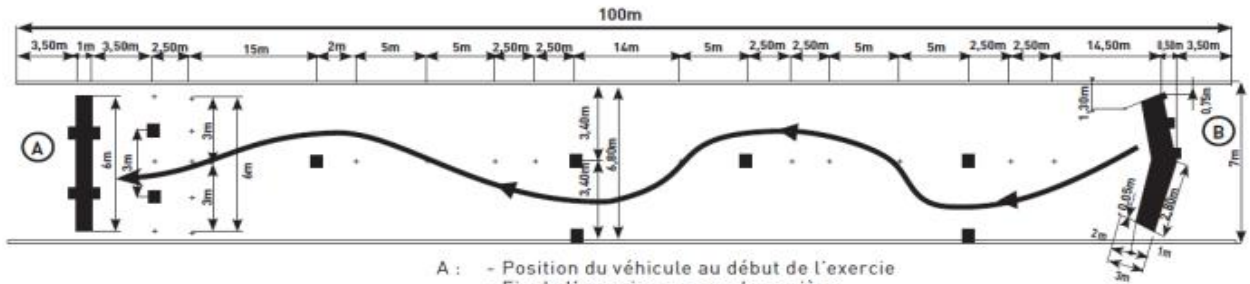
■ : Implantation des obstacles
 Nombre d'obstacles : **18**

ANNEXE N° VII
 Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
 de la conduite automobile et de la sécurité routière
 B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE **D ≥ 10m50** FICHE n° 13



- A : - Position du véhicule au début de l'exercice
 - Fin de l'exercice en marche arrière
 B : - Départ de l'exercice en marche arrière

A vers B : Reconnaissance en marche avant
 B vers A : Marche arrière

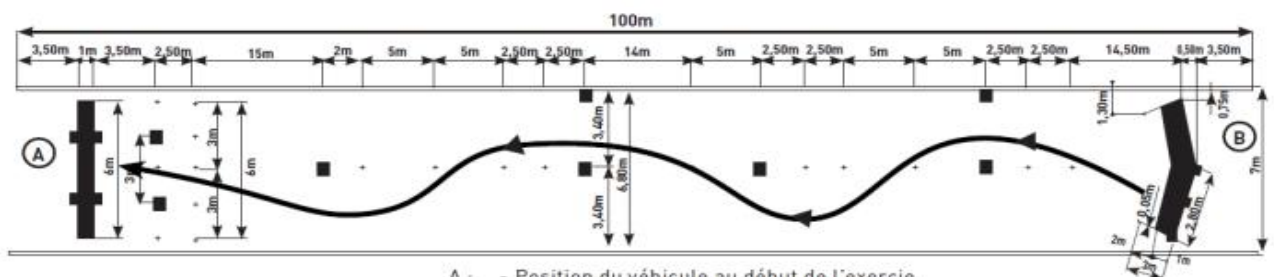
■ : Implantation des obstacles
 Nombre d'obstacles : 15

ANNEXE N° VII
 Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
 de la conduite automobile et de la sécurité routière
 B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE **D ≥ 10m50** FICHE n° 14



- A : - Position du véhicule au début de l'exercice
 - Fin de l'exercice en marche arrière
 B : - Départ de l'exercice en marche arrière

A vers B : Reconnaissance en marche avant
 B vers A : Marche arrière

■ : Implantation des obstacles
 Nombre d'obstacles : 15

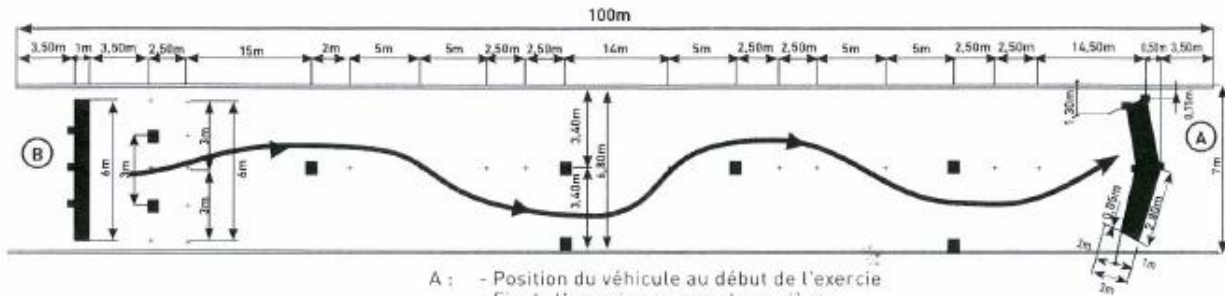
ANNEXE N° VII

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
de la conduite automobile et de la sécurité routière
B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE $D \geq 10m50$ FICHE n° 15



A : - Position du véhicule au début de l'exercice
- Fin de l'exercice en marche arrière
B : - Départ de l'exercice en marche arrière

A vers B : Reconnaissance en marche avant
B vers A : Marche arrière

■ : Implantation des obstacles
Nombre d'obstacles : 15

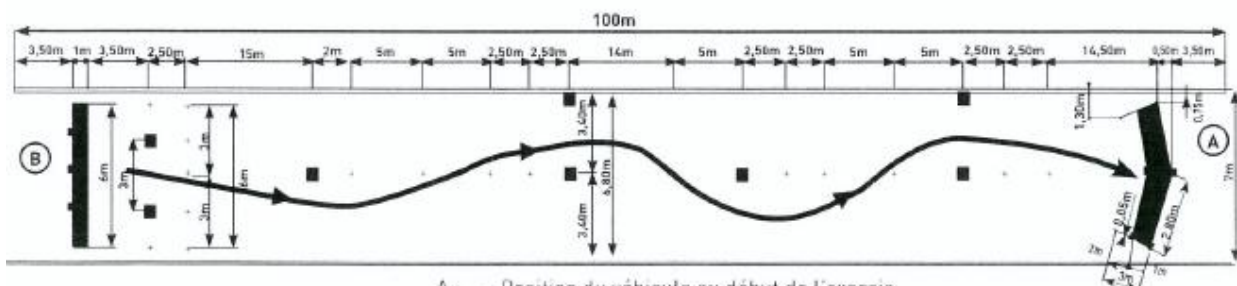
ANNEXE N° VII

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
de la conduite automobile et de la sécurité routière
B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mention "groupe lourd"

MAÎTRISE DU VÉHICULE

VÉHICULE DE LA CATÉGORIE $D \geq 10m50$ FICHE n° 16



A : - Position du véhicule au début de l'exercice
- Fin de l'exercice en marche arrière
B : - Départ de l'exercice en marche arrière

A vers B : Reconnaissance en marche avant
B vers A : Marche arrière

■ : Implantation des obstacles
Nombre d'obstacles : 15

ANNEXE VIII

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER)

Session du.....20.....

Mention « groupe lourd »

MAITRISE DU VÉHICULE SUR AIRE DE MANŒUVRE FERMÉE À LA CIRCULATION

Véhicule CE Véhicule D *

Rappel de l'objectif

Cette épreuve permet de vérifier si le candidat a une pratique personnelle suffisante de la conduite pour circuler et enseigner en toute sécurité

Critères	Erreurs (1)		Notation	
	E 1	E 2	E 1	E 2
Manœuvre réussie dans un temps inférieur ou égal au temps minimum fixé, c'est-à-dire si toutes les conditions suivantes sont réunies : - aucune erreur de parcours durant la marche arrière ; - aucune marche avant effectuée pour rectifier la trajectoire ; - arrêt de précision effectué dans la zone blanche matérialisée. - temps de la manœuvre : - véhicule CE : inférieur ou égal à 3 minutes ; - véhicule D : inférieur ou égal à 2 minutes.			/20	/20
Temps (2) ➤				
Manœuvre réussie mais en présence des deux situations suivantes ou de l'une des deux : - marche(s) avant effectuée(s) pour rectifier la trajectoire ; - temps de la manœuvre : - véhicule CE : supérieur à 3 minutes et inférieur ou égal à 5 minutes ; - véhicule D : supérieur à 2 minutes et inférieur ou égal à 4 minutes.			/10	/10
Temps (2) ➤				

<p>Erreur dans la manœuvre ou manœuvre réussie dans un temps supérieur au temps maximum prévu ou intervention de l'examineur, c'est-à-dire en présence de l'un des cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - obstacle touché, déplacé, renversé ou incliné en marche avant ou arrière ; - franchissement de l'arrêt de précision ; - arrêt de précision effectué en dehors de la zone blanche matérialisée ; - débordement de la ligne de rive ; - erreur de parcours ; - temps de la manœuvre : <ul style="list-style-type: none"> - véhicule CE : supérieur à 5 minutes ; - véhicule D : supérieur à 4 minutes. - intervention de l'examineur. 			0 points	0 points
Temps (2) <input type="checkbox"/>				
<p>(1) Inscire une ou plusieurs croix en face des erreurs commises. (2) Inscire le temps enregistré.</p>				

* Mettre une croix dans la case correspondante

MAITRISE DU VÉHICULE SUR AIRE DE MANŒUVRE FERMÉE À LA CIRCULATION

Tableau de notation

Critères de notation	Notes
Manœuvre réussie dans un temps inférieur ou égal au temps minimum fixé	20
Manœuvre réussie mais avec marche avant et/ou dans un temps inférieur ou égal au temps maximum prévu	10
Erreur dans la manœuvre ou manœuvre réussie dans un temps supérieur au temps maximum prévu ou intervention de l'examineur	0

Noms et paraphe des examinateurs	Note attribuée par le jury
Note proposée: / 20	/ 20

ANNEXE IX

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER)

Session du20.....

Mention « groupe lourd »

CONDUITE PERSONNELLE EN CIRCULATION

Véhicule CE

Véhicule D *

Rappel de l'objectif

Cette épreuve permet de vérifier si le candidat a une pratique personnelle suffisante de la conduite pour circuler et enseigner en toute sécurité

Observations

Critères	Points positifs	Points négatifs
Respect de la signalisation et de la réglementation		
Prise d'informations, anticipation, contrôles		
Allure, intégration à la circulation, position sur la chaussée		
Technique		

Remarques complémentaires éventuelles :

* Mettre une croix dans la case correspondante

CONDUITE PERSONNELLE EN CIRCULATION

Tableau de notation

Critères de notation	Notes								Total x 2	
Respect de la signalisation et de la réglementation				0	1	2	3	4	5	
Prise d'information, anticipation, contrôles				0	1	2	3	4	5	
Allure, intégration circulation, position sur chaussée				0	1	2	3	4	5	
Technique				0	1	2	3	4	5	

<p>Noms et paraphe des examinateurs</p> <p>Note proposée : / 40</p>	<p>Note attribuée par le jury</p> <p>/40</p>
---	---

ANNEXE X

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER)

Mention « groupe lourd »

SUJETS DE L'ÉPREUVE DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Fiche n° 1

1. Vérifications à effectuer lors de la réception d'un véhicule isolé.
2. Le moteur.

Fiche n° 2

1. Vérifications à effectuer avant le départ.
2. Le cycle à 4 temps.

Fiche n° 3

1. Pathologies des conducteurs routiers.
2. La distribution.

Fiche n° 4

1. Le ballant.
2. Moteur à essence - Moteur diesel.

Fiche n° 5

1. La sécurité dans les entreprises de transport.
2. Le turbo-compresseur - La régulation des moteurs.

Fiche n° 6

1. La conduite d'un véhicule de transport de marchandises et d'un véhicule de transport en commun de personnes.
2. La suralimentation - Le refroidissement intermédiaire.

Fiche n° 7

1. Les accidents des véhicules poids lourds et des véhicules de transport en commun.
2. Le graissage.

Fiche n° 8

1. Alcool et médicaments.
2. Absence ou insuffisance de graissage – L'échangeur thermique.

Fiche n° 9

1. L'anticipation.
2. Le refroidissement.

Fiche n° 10

1. L'énergie cinétique - La distance de freinage et d'arrêt.
2. L'alimentation en carburant.

Fiche n° 11

1. Le blocage des roues au freinage.
2. Les défauts d'alimentation - Le réamorçage - Le filtrage du combustible.

Fiche n° 12

1. Le renversement des poids lourds dans les courbes.
2. L'embrayage.

Fiche n° 13

1. La conduite de nuit dans des conditions atmosphériques difficiles, en montagne ou en zone accidentée.
2. L'embrayage classique à friction.

Fiche n° 14

1. Les gestes et postures.
2. La boîte de vitesses classique.

Fiche n° 15

1. La surcharge.
2. Les boîtes de vitesses à étages, à relais, semi-automatiques, automatiques.

Fiche n° 16

1. La préparation d'un transport.
2. La boîte de transfert.

Fiche n° 17

1. Organismes publics et privés chargés de la sécurité.
2. Organes et documents contrôlés.
3. Le pont.

Fiche n° 18

1. Les jeunes conducteurs ou conducteurs novices.
2. Le différentiel.

Fiche n° 19

1. Le stationnement - Le dépassement.
2. La transmission - Les réducteurs de roues.

Fiche n° 20

1. La réglementation sociale européenne.
2. Le renvoi d'angle, la chaîne cinématique.

Fiche n° 21

1. Le transport routier de marchandises dans l'économie française.
2. La suspension classique du poids lourd.

Fiche n° 22

1. La coordination et les titres d'exploitation dans le transport routier de marchandises.
2. La suspension pneumatique.

Fiche n° 23

1. Temps de conduite et de repos concernant les véhicules de transport de marchandises et de transport en commun de personnes.
2. Les pneumatiques.

Fiche n° 24

1. Les transports en commun de personnes dans l'économie française.
2. Les opérations pouvant être effectuées sur les pneumatiques d'un poids lourd.

Fiche n° 25

1. Les gestes élémentaires de survie.
2. Le remplacement d'une roue.

Fiche n° 26

1. Les transports combinés. Le cabotage.
2. Le chaînage d'un pneumatique.

Fiche n° 27

1. Sécurité des véhicules.
2. Le freinage pneumatique principal d'un poids lourd.

Fiche n° 28

1. Le chronotachygraphe.
2. Les différents dispositifs de freinage sur un véhicule du groupe lourd.

Fiche n° 29

1. La réglementation des transports routiers de marchandises : accès à la profession et organisation interne des entreprises.
2. Les freins à disques.

Fiche n° 30

1. Conditions de circulation des véhicules de transport routier de marchandises sur le plan national et dans l'Union européenne.
2. Les systèmes de freinage anti-bloquants.

Fiche n° 31

1. Évolution des véhicules de transport de marchandises et de transport en commun de personnes.
2. Les ralentisseurs.

Fiche n° 32

1. Le gabarit.
2. La direction.

Fiche n° 33

1. La sécurité par la formation et l'organisation.
2. L'assistance de direction pour la conduite.

Fiche n° 34

1. Le comportement en cas d'accident avec un véhicule de transport de marchandises et de transport en commun de personnes (protéger, alerter, secourir, les gestes qui sauvent...).
2. Le train avant.

Fiche n° 35

1. L'utilisation rationnelle d'un véhicule de transport de marchandises et de transport en commun de personnes.
2. Géométrie du train avant.

Fiche n° 36

1. L'assurance.
2. La batterie.

Fiche n° 37

1. Le comportement d'un conducteur de poids lourd à l'égard des autres usagers.
2. Le circuit de charge.

Fiche n° 38

1. Les angles morts - Les portes-à-faux.
2. Les dispositifs d'éclairage et de signalisation.

Fiche n° 39

1. La fatigue.
2. Le châssis - Les organes de poussée-réaction.

Fiche n° 40

1. Mesures pour lutter contre les fraudes dans le cadre de la réglementation sociale européenne.
2. La cabine - la carrosserie.

ANNEXE X BIS

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER)

Mention « groupe lourd »

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Rappel de l'objectif

Cette épreuve vise à vérifier les connaissances théoriques du candidat sur l'ensemble
du programme de formation

Observations

Connaissances : sécurité/réglementation	
Connaissances mécaniques	
Clarté et organisation de l'exposé	

REMARQUES COMPLEMENTAIRES EVENTUELLES :

**Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la
conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER)**

Session du

Mention « groupe lourd »

CONTROLE DES CONNAISSANCES

N° du sujet tiré au sort :

Tableau de notation

CRITERES DE NOTATION	NOTES											TOTAL x 2	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Connaissances : sécurité/réglementation													
Connaissances mécaniques					0	1	2	3	4	5	6		
Clarté et organisation de l'exposé							0	1	2	3	4		

Noms et paraphes des examinateurs :

Note proposée : /40

Note attribuée par le jury :

/40

ANNEXE XI
Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile
et de la sécurité routière (BEPECASER)

Session du20.....

Mention « groupe lourd »

Pédagogie « hors circulation » **pédagogie « en circulation »**

Intitulé de l'objectif défini : «»

Rappel de l'objectif

Cette épreuve vise à mesurer, dans cette situation didactique, les qualités pédagogiques du candidat dispensant, sur aire fermée à la circulation ou en circulation, un cours pratique à un élève conducteur.

Observations

Heure	Critères	Points positifs	Points négatifs
	Relation avec l'élève		
	Détermination de l'objectif : - Evaluation statique : • évaluation générale ; • évaluation spécifique. - Evaluation dynamique, en lien avec l'évaluation statique ; - Bilan ; - Détermination et choix du ou des objectifs en lien avec la sous-compétence associée.		
	Développement du cours : - Attitude et méthodes pédagogiques, assurer la sécurité ; - Maîtrise des contenus.		
	Bilan : - Evaluation : exercice(s) et auto-évaluation de l'élève conducteur ; ou - Bilan : réflexion sur les représentations, les risques avec participation de l'élève ; - analyse du candidat ; - perspective.		
	Explications sur la démarche pédagogique : - Recul sur la cohérence de la démarche mise en place ; - Auto-évaluation du candidat ; - Positionnement dans la matrice GDE.		

* Mettre une croix dans la case correspondante

Remarques complémentaires éventuelles :

PÉDAGOGIE

Tableau de notation

CRITÈRES DE NOTATION	NOTES									Total x 5
Relation avec l'élève						0	1	2	3	
Détermination de l'objectif						0	1	2	3	
Développement du cours	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
Bilan						0	1	2	3	
Explications sur la démarche pédagogique						0	1	2	3	

<p>Noms et paraphes des examinateurs</p> <p>Note proposée : /100</p>	<p>Note attribuée par le jury</p> <p>/100</p>
---	--

ANNEXE XII

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER)

I. Mention deux-roues

1 - Nombre de candidats inscrits	
2 - Nombre de candidats présents	
3 - Nombre de candidats déclarés admis	
4 - Nombre de candidats admis (3/2)	

II. Mention groupe lourd

1 - Nombre de candidats inscrits	
2 - Nombre de candidats présents	
3 - Nombre de candidats déclarés admis	
4 - Nombre de candidats admis (3/2)	

III. Mention groupe lourd – Rattrapage

1 - Nombre de candidats inscrits	
2 - Nombre de candidats présents	
3 - Nombre de candidats déclarés admis	
4 - Nombre de candidats admis (3/2)	

III. – Mention deux-roues ou Mention groupe lourd ou rattrapage groupe lourd (Cocher la case correspondante)

Notes	Maîtrise du véhicule	Pédagogie	Contrôle de connaissances	Conduite personnelle***
Notes < à 10 Notes ≥ à 10 et < à 12 Notes ≥ à 12 et < à 15 Notes ≥ à 15 Moyenne sur 20 Nbre notes 0 Note la plus haute Note la plus faible				

Pour chaque épreuve, l'addition des 4 premiers chiffres doit correspondre au nombre de candidats présents.

ANNEXE XIII

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER)

Autorisation pour mineur

Je soussigné (e)..... né (e)..... le..... à.....

demeurant à....., agissant en qualité

de (entourer la mention utile) père, mère ou tuteur, représentant légal, autorité qui a la garde de :

.....(nom et prénom) déclare autoriser ce(tte) dernier(ère) à

tenir le rôle de l'élève conducteur dans le cadre de l'examen du BEPECASER de la mention « deux-roues ».

A....., le.....

Signature